



Les participants à un colloque sous le thème «Le droit à l'enseignement et le principe d'égalité» ont appelé à la consécration de ce droit constitutionnel et à la solution de tous les problèmes liés à l'égalité dans le système éducatif national.

Les intervenants à cette rencontre, organisée jeudi à Rabat par l'Organisation marocaine des droits de l'Homme, ont affirmé que la réalité de l'éducation à l'heure actuelle interpelle tous les acteurs concernés et les appelle à oeuvrer en faveur d'une consécration du droit constitutionnel à l'enseignement pour relever les défis qui s'imposent au secteur.

Dans ce contexte, ils ont estimé que la gestion du secteur éducatif doit prendre en considération l'inégalité territoriale, urbaine et rurale, et du genre constatée, mettant l'accent sur l'importance de promouvoir l'enseignement préscolaire.

Revenant sur le contraste des chiffres et les solutions proposées pour améliorer le niveau de l'éducation dans le pays, ils ont estimé qu'il s'agissait d'une question nationale dont tout le monde est responsable.

Après avoir examiné les dysfonctionnements de l'enseignement dans toutes les disciplines, les participants ont évoqué notamment la gouvernance et la gestion des ressources humaines, ainsi que la répartition géographique des établissements d'enseignement et la nature des programmes pédagogiques adoptés.

Après avoir souligné l'importance de la mise en œuvre du droit à l'enseignement, en tant que droit fondamental, dans le renforcement des potentialités et des compétences, les intervenants ont insisté sur la nécessité de relever les défis auxquels fait face le secteur pour faciliter l'intégration des jeunes dans la vie sociale et économique.